



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité exécutif

SÉANCE DU 24 MAI 2011 Volume 13 - numéro 19

Procès-verbal de la séance d'ajournement du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 24 mai 2011 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Témiscouata-sur-le-Lac (Cabano).

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Claude Breault, Guilmont Pelletier, commissaires, madame Hélène Pelletier et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Bernard D'Amours, directeur général, mesdames Louise Cassistat, Diane Valcourt, monsieur Ghislain Morin, commissaires, et Catherine Boulay, secrétaire générale.

Est absent : Monsieur France Dubé, commissaire.

PRÉSIDENCE

Guilmont Pelletier, président.

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Direction générale
 - 4.1 Non-renouvellement pour cause – personnel enseignant
 - 4.2 Affectation 2011-2012 – personnel enseignant
- 5.0 Varia
 - 5.1 «Force Avenir» - Gala du 4 juin 2011
 - 5.2 Voyage à Fredericton – École Sainte-Marie (secondaire)
- 6.0 Période de questions
- 7.0 Prochaine séance
- 8.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-610-CE)

NON-RENGAGEMENT POUR CAUSE – PERSONNEL ENSEIGNANT

Le non-renouvellement du personnel syndiqué est délégué au comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs en vertu de son Règlement # 8.

Étant donné que le sujet abordé réclame la confidentialité, le président, monsieur Guilmont Pelletier, demande le huis clos à 19 h 33.

Le huis clos est levé à 20 h 35.

Suite au huis clos, le président, monsieur Guilmont Pelletier, demande s'il y a proposition, à savoir :

Est-ce que la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs décide de procéder au non-renouvellement, pour cause d'incapacité dans l'exercice de ses fonctions et ce, à compter de l'année scolaire 2011-2012, de l'enseignante dont le numéro matricule est 2063, pour laquelle les discussions ont eu lieu à huis clos et dont le syndicat et l'enseignante ont eu la possibilité de faire les représentations qu'ils jugeaient nécessaires ?

Le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, propose.

Le président demande le vote.

Pour	5
Contre	0

La résolution suivante est donc adoptée à l'unanimité :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs procède au non-renouvellement, pour cause d'incapacité dans l'exercice de ses fonctions, de l'enseignante dont le numéro matricule est 2063, à compter de l'année scolaire 2011-2012.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-611-CE)

AFFECTATION 2011-2012 – PERSONNEL ENSEIGNANT

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, donne le résumé des résultats du bassin d'affectation du personnel enseignant pour la prochaine année scolaire.

Monsieur D'Amours précise que l'enseignante, madame Chantale Lévesque, doit être non renouvelée pour excédent d'effectif dans son champ (champ 02 – préscolaire).

Il explique également, qu'en fonction des besoins d'effectif 2011-2012, l'enseignante déjà en disponibilité pour l'année scolaire en cours, le sera également pour l'année scolaire 2011-2012. Il s'agit de madame Nancy Talbot, enseignante au champ 12 (français au secondaire), qui a d'ailleurs demandé un congé sans traitement pour l'année scolaire 2011-2012.

Trois autres enseignants doivent aussi être déclarés en disponibilité pour la prochaine année scolaire :

ENSEIGNANT-E	CHAMP
D'Amours, Simon	13
Lebel, Ariane	2
Thériault, Sylvain	17

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT les besoins d'effectif du personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT l'application des dispositions de la convention collective en vigueur pour le personnel enseignant;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs confirme, pour une 3^e année, à compter du 1^{er} juillet 2011, la mise en disponibilité de l'enseignante :

- Nancy Talbot, champ 12 (français au secondaire);

QUE les enseignants suivants soient déclarés en disponibilité à compter de l'année scolaire 2011-2012 :

ENSEIGNANT-E	CHAMP	MATIÈRE-S
D'Amours, Simon	13	Mathématique & science
Lebel, Ariane	2	Préscolaire
Thériault, Sylvain	17	Géographie, histoire, éducation à la citoyenneté, environnement économique contemporain

QUE la Commission scolaire confirme le non rengagement pour excédent d'effectif dans son champ :

- Chantal Lévesque, champ 02 (préscolaire).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-612-CE)

«FORCE AVENIR» - GALA DU 4 JUIN 2011

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, informe les commissaires que 3 places sont disponibles pour les représentants de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs au Gala «Force Avenir» du 4 juin prochain à Québec.

Les commissaires intéressés à y assister doivent faire connaître leur intention au secrétariat de la direction générale.

VOYAGE À FREDERICTON – ÉCOLE SAINTE-MARIE (SECONDAIRE)

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, fait la lecture de la lettre de madame Guylaine Ouellet, directrice de l'École Sainte-Marie de Saint-Jean-de-Dieu, qui demande l'autorisation, pour 26 élèves de 1^{re} et 2^e secondaire, de faire un voyage à Fredericton dans le cadre d'un stage d'immersion anglaise au Green Hill Lake Camp du 10 au 12 juin 2011. Une contribution financière est également demandée.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que les déplacements d'élèves à l'extérieur de la province doivent être autorisés par la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT les critères retenus concernant le support financier à accorder aux élèves pour des activités à l'extérieur du territoire de la Commission scolaire (résolution # 2009-346-CE);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs autorise la sortie de 26 élèves de 1^{re} et 2^e secondaire de l'École Sainte-Marie (secondaire) de Saint-Jean-de-Dieu, qui aura lieu du 10 au 12 juin 2011 dans le cadre d'un stage d'immersion anglaise au Green Hill Lake Camp de Fredericton;

QU'une contribution financière de 520 \$ soit accordée pour la réalisation de cette activité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-613-CE)

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

PROCHAINE SÉANCE

Le 7 juin 2011 à 19 h 30 au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-614-CE)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale